

QUESTIONNAIRE CNU SECTION 30

1. Quelle vision avez-vous du CNU et de son importance sociétal et universitaire ?

Importance du CNU pour éviter des disparités locales vis-à-vis des critères de recrutement et de promotion.

2. Réflexions et propositions relatives aux missions du CNU (30^{ème} section)

2.1 MISSIONS ACTUELLES

- **Qualifications : questions spécifiques**

1. <u>Quantité de travail</u> : faut-il chercher à alléger la procédure de qualification ? Si oui, comment ?	Non, mais optimisation du site Ministère pour qu'il y ait un modèle de dossier élaboré sous le contrôle de la section.
2. <u>Durée</u> : la durée de validité de la qualification (un peu plus de 4 ans) est-elle appropriée, ou faudrait-il l'allonger, éventuellement à vie ? la diminuer ?	Oui pour un maintien à 4 ans
3. Séquence : faut-il abandonner/conservr la qualification <i>a priori</i> actuelle ? Faut-il revenir, comme c'est le cas pour les postes 46.3 dans la majorité des sections et comme ce fut le cas il y a une quinzaine d'années, à une validation <i>a posteriori</i> des candidats sélectionnés par les établissements ?	Oui conservation de la qualification actuelle
4. Voies spécifiques : les procédures aménagées pour les voies spécifiques (46.3, agrégation du supérieur, ...) sont-elles justifiées et appropriées ?	Proposition de modification du 46.3 : les candidats devraient être qualifiés pour candidater comme pour les postes 46.1. Par conséquent, suppression de l'examen CNU a posteriori comme cela est fait actuellement.
5. Recours : les conditions et modalités prévues pour les recours sont-elles appropriées ? Quelles autres conditions seraient envisageables ?	Oui

• **Promotions (promotion d'échelon, avancement de grade, changement de corps)**

1. Réflexion sur le changement de corps vs promotion Peut-on envisager des cas de transformation automatique de MCF en PR (par exemple MCF Hdr qualifiés PR ...) ?	Non à la transformation automatique.
2. Réflexion sur le changement d'échelon	Pas pertinent
3. <u>La procédure actuelle d'avancement de grade</u> a. La procédure Electra : est elle satisfaisante ? Si non, comment l'améliorer ?	Oui
b. Le circuit du dossier vous paraît il satisfaisant ? (établissement avec CAR - puis CNU - puis retour à l'établissement). Faut-il revenir au circuit précédent avec le choix entre promotion locale et nationale ?	Oui
c. Recours : les conditions et modalités prévues pour les recours sont-elles appropriées ? Quelles autres conditions seraient envisageables ?	Non
d. Le nombre de promotions dans chaque grade est il satisfaisant ? Si non, en faut il plus/moins ?	Non, il en faut plus.
e. Faut il ajouter des échelons dans les grilles actuelles ?	
f. Comment traiter la question de l'absence de promotions locales dans les petits établissements ?	Risque de démotivation des jeunes. Comment avoir une politique de long terme. Rejoint le problème général de la chute du nombre de postes du fait de l'arrêt des départ en retraite, qu'il s'agisse des petites ou des grandes universités.
g. Le rapport entre les nombres de promotions au niveau national et au niveau local est-il satisfaisant ?	Oui. Augmenter le ratio promotions nationales/locales en veillant à évaluer tous les aspects des dossiers (recherche, enseignement, administration).

- **CRCT : questions spécifiques**

1. Calcul du nombre de semestres : la formule actuelle pour le nombre de semestres attribués dans une section est-elle appropriée ?	Augmenter le nombre de CRCT.
2. Avis : faudrait-il demander un avis du CNU sur les demandes de CRCT à l'établissement, comme c'est le cas pour les promotions ?	Oui, avec une trajectoire identique à celle des promotions.
3. Périodicité : faut-il envisager une attribution systématique de CRCT à périodes fixes (par exemple un semestre tous les 6 ou 7 ans) ?	Oui, mais sur projet évalué.

2.2 Les missions perdues par les sections CNU (Reclassement et changement de section)

1. Faut-il que le CNU les récupère ?	Oui, par souci d'homogénéité nationale
2. Si oui, comment les traiter ? (périodes dans l'année, nombre de rapporteurs, ...)	Implication des suppléants. Faire une session supplémentaire ou couplage à la session promotions/CRCT.

2.3 Les EVENTUELLES FUTURES missions

- **Suivi national des carrières**

1. Opportunité de cette nouvelle mission : pour les EC, quels en seraient l'intérêt, les intentions, les objectifs, la portée ?	Evaluation : élément permettant de suivre la carrière d'un EC et de corriger d'éventuels incidents de parcours.
2. Formes et modalités : quelles formes et modalités (dossier écrit, entretien, comité de visite, statistiques, ...) pourraient prendre cette nouvelle mission ?	format imposé par la CP-CNU et non l'établissement. Comporte deux volets : <ul style="list-style-type: none"> • un rapport purement factuel envoyé à l'établissement par l'EC selon un format défini par la CP-CNU. L'établissement émet un avis avant envoi au CNU • un rapport personnel détaillé envoyé directement par l'EC au président de section CNU

3. Moyens : de quels moyens le CNU devrait-il se doter pour mener à bien cette mission ?	Implication des suppléants. Un fichier national des EC accessible au CNU serait utile
4. Périodicité : peut-on envisager une procédure récurrente ? si oui quelle périodicité ? Si non, comment mettre en œuvre cette mission ?	4 ans ou plus
5. Acteurs : qui pourrait demander un suivi de carrière au CNU ? qui pourrait être destinataire des documents produits par le CNU dans le cadre de cette éventuelle nouvelle mission (enseignant-chercheur, directeur d'unité, président d'université, directeur de département ...) ?	Destinataire de documents produits par le CNU : l'IEC

- **Évaluation des unités**

1. Mission : les sections CNU, avec celles du CoNRS pour les UMR, pourraient-elles assurer la mission de désignation des membres et de cadrage des comités de visite, actuellement à charge des délégués scientifiques de l'AERES?	Non sur la désignation, mais la section du CNU désigne une personne en son sein.
2. Élection : cette nouvelle mission demanderait-elle une ré-élection de l'ensemble des sections CNU?	

- **Primes**

1. Si le système actuel de primes est maintenu, le CNU doit-il s'occuper de l'expertise des demandes de ces primes ?	Maintenir une expertise nationale. Qu'elle soit assurée par une instance nommée par le ministère avec présence de membres du CNU.
2. Si oui, lesquelles et dans quelles conditions ?	
3. Influence des primes sur l'étude des dossiers de qualification ou/et de promotions	Prise en compte car indicateur.

- **Recrutement:** questions spécifiques au CNU en cas de modification du texte sur les comités de sélection.

1. Participation : faudrait-il imposer dans les commissions de recrutement la participation d'un nombre minimum de membres du CNU ou désignés par le CNU ?	Avis partagé sur la question.
2. Validation : faudrait-il demander une validation de la composition des commissions de recrutement par le CNU ?	Non
3. Recours : faudrait-il que le CNU puisse être saisi par une commission de recrutement pour un recours en cas de conflit avec la décision du CA de l'établissement ?	Non
4. Peut-on envisager d'autres types de concours de recrutement que celui actuellement en vigueur, dans lesquels le CNU aurait toute sa place ?	Non

3. Réflexions et propositions relatives au fonctionnement, à la composition et au mode d'élection du CNU

- **Remarques et réflexions sur la composition actuelle et son mode d'élection**

Faire ici bilan des rq et réflexions de la section 29 si nécessaire ou passer direct aux propositions

- **Propositions**

1. Suppléants	Oui si évaluation des EC
2. Quorum	
3. Les nommés	La nomination devrait être transparente. La section devrait au moins avoir un droit de regard.
4. Absence d'un membre du bureau	
5. Indemnités	Indemnités pour le traitement des dossiers de promotions qui nécessitent plus de temps que les dossiers de qualification

- **La déontologie**

1. Les règles actuelles : les garder, les supprimer, les modifier ?	les garder
2. Envisager de nouvelles règles	
3. Traitement des dossiers des membres des sections	Pas de favoritisme, pas d'auto-censure. Jamais eu de problème en section 30

- **Indépendance des sections**

1. Comment la garantir ?	transparence dans le processus de nomination des membres (voir ci-dessus)
2. Indépendance des sections vs harmonisation des procédures	

- **Les moyens**

1. Indemnités et décharges horaires	pas de nouvelles propositions
2. Locaux et moyens en personnels	pas de nouvelles propositions
3. Fichier national des enseignants-chercheurs	pas de nouvelles propositions
4. Autres	

CONCLUSION OU REMARQUES PARTICULIERES DE LA SECTION 30 ?